

Petites subventions – Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Dénomination légale de l'organisation : Initiative de Base pour la Gestion des Ressources Naturelles (IBGRN)

Intitulé du projet : Soutien aux associations locales des Monts Nimba dans leurs missions de sensibilisation

Numéro de subvention : CEPF-112429

Date d'achèvement de ce rapport : 28 février 2022

Hotspot CEPF : Forêts Guinéennes d'Afrique de l'Ouest

Orientation stratégique : numéro 4 - Renforcer la capacité des organisations locales de la société civile, y compris les groupes de populations autochtones, de femmes et de jeunes, pour conserver et gérer la biodiversité d'une importance mondiale

Dates du projet : du 01 septembre 2021 au 28 février 2022

PARTIE I : Présentation Générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet

- Les représentants de l'Etat Guinéens à savoir le Préfet, le Secrétaire Général des Collectivités, le Service Préfectoral de Développement, ont participé aux cérémonies officielles de lancement et de clôture du projet.
- Les services techniques, à savoir le CEGENS, l'Agriculture et l'Elevage ont été impliqués lors des réunions officielles pour expliquer clairement les textes de lois.
- Les Sociétés minières ont participé aux réunions officielles pour clarifier leurs responsabilités et la contribution potentielle des sociétés extractives vis-à-vis des actions de conservation de la biodiversité.
- Les Organisations de la Société civile, représentée en majorité par les associations communautaires locales, ont été invitées à participer aux différentes réunions afin d'identifier des opportunités de synergie et collaboration dans le cadre du projet.
- Les exploitants forestiers, telle que la Société Forêt Forte, ont participé aux réunions officielles afin de mettre en avant leur contribution en faveur de la restauration du patrimoine dégradés.
- L'Institut de Recherche en Environnement de Bossou (IREB), représentée par son Directeur Général et son Adjoint a été invite aux réunions officielles pour éduquer et sensibiliser le public sur les chimpanzés et l'importance de les protéger.

- Les Institutions de Développement intervenant au Mont Nimba, comme par exemple l'UNOPS, ont été invitées aux réunions pour promouvoir la vision de l'Union Européenne dans la préservation des écosystèmes forestier.
- Les Associations Communautaires locales bénéficiaires du projet, c'est à dire : Yelogue des chasseurs guérisseurs à N'Zoo, Laalesse des femmes de la médecine traditionnelle à Bossou, groupement féminin Leiny de Iro dans Tounkarata, groupement maraîchers Loayi-kodo à Bossou, groupement féminin Zobele à N'Zoo, groupement Dakieba à Bossou, groupement des jeunes éleveurs Tinamè à N'Zoo ont participées aux différentes sessions de formation sur la communication et le plaidoyer.
- La Radio FM locale présente aux différents évènements a permis de diffuser les informations sur le projet et autres messages de sensibilisation à toutes les communautés de région de Nimba.
- Le consultant M. Siméon Haba, spécialiste en formation en plan international Guinée basé à Nzérékoré qui a été en charge des formations des OSCs bénéficiaires.

2. Résumez les résultats globaux de votre projet

- Une réunion de lancement du projet fut organisée le 21 octobre 2021 dans la commune urbaine de Lola en présences des représentants des autorités locales (5 invités), des services techniques (12 personnes), des sociétés minières (4 invités) et des différentes communautés ciblées (105 personnes) afin d'informer les parties prenantes sur les objectives du projet et impacts attendues. Au total plus de 240 personnes ont participés à cet évènement.
- Des messages d'information et de sensibilisation sur le projet ont été créés et diffusés via différent médias comme la radio locale, des panneaux signalétiques ou encore des banderoles.
- Différentes sessions de formations visant le renforcement des capacités en communication et plaidoirie des 07 associations ciblées ont été effectuée du 14 au 30 novembre 2021. Au total, 105 membres, dont 91 étaient des femmes, ont bénéficiés de ces formations mis en œuvre par M. Siméon Haba (spécialiste en formation en plan international Guinée basé à Nzérékoré), sous la supervision des agents de Centre de Gestion de l'Environnement du Nimba et Simandou (CEGENS).
- Des questionnaires/fiches d'évaluations des connaissances et(ou) compétences des bénéficiaires des formations ont été conçus et remplis.
- Un atelier de clôture du projet a eu lieu du 09 au 10 Février 2022 à la Préfecture de Lola. Au cours de cet atelier les représentants des 07 associations ont à tour de rôle menés un plaidoyer auprès des autorités locales présentes pour le développement d'activités alternatives génératrices de revenus en faveur des communautés locales pour améliorer la conservation de la biodiversité des Monts Nimba.

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
<p>Diminution progressive et continue des activités néfastes et/ou pressions humaines sur les ressources naturelles de la réserve de biosphère des Monts Nimba couvrant une superficie de 28,480 hectares.</p>	<p>Les activités de promotion du projet menées auprès des parties prenantes du projet et des communautés locales en générale, a permis d'améliorer les connaissances des populations locales sur l'importance de la conservation de la biodiversité des Monts Nimba qui contribuera indirectement à la réduction les activités illégales et/ou néfastes opérées dans la région sur le long-terme.</p> <p>Par ailleurs, chacune des 07 associations ciblées ont établis une stratégie de développement d'activités alternatives de subsistances dont leurs mises en œuvre à venir contribueront à la gestion durable des ressources naturelles des Monts Nimba sur le long-terme.</p>
<p>7 OSCs locales y compris des groupes de femmes et de jeunes sont dotées de moyens leur permettant de participer activement à la conservation et gestion durable de la biodiversité d'une importance mondiale des Monts Nimba.</p>	<p>Le renforcement des capacités des membres des 07 OSCs bénéficiaires en communication et plaidoyer ainsi que l'élaboration d'un plan d'action pour le développement d'activités alternatives de subsistances par chacune des associations sont des acquis et/ou outils qui viennent soutenir les activités des dites associations en faveur d'une conservation de la biodiversité des Monts Nimba sur le long-terme.</p>

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
<p>Au moins 7 OSCs locales font preuve de capacités renforcées en matière de communication de façon à contribuer à l'accomplissement de leurs missions et pour sensibiliser le public à l'importance de conservation de la biodiversité des Monts Nimba d'ici le 31 décembre 2021.</p>	<p>Avec l'appui technique du consultant M. Siméon Haba, 03 modules de formations ont été créés, à savoir ; (i) Découvrir les espèces de faunes des Monts Nimba ; (ii) Introduction aux sites de conservation biologique et ; (iii) La notion des paysages ou unités écosystémiques afin de répondre aux besoins de renforcement des capacités des membres des 07 associations bénéficiaires.</p> <p>Ces modules de formation ont été déroulés sur 9 jours et ont permis de renforcer les capacités de 105 membres (91 femmes et 14 hommes) des 07 associations ciblées.</p>

Des directives et(ou) orientations stratégiques en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles des Monts Nimba ont été élaboré, en consultation avec les différents acteurs intervenant dans la zone, d'ici la fin du projet.	Un plan d'action visant l'amélioration de la gestion durable des ressources Naturelles des Monts Nimba a été établi en collaboration avec les 07 associations communautaires bénéficiaires. Ce plan d'action a été présenté aux autorités locales lors de l'atelier de clôture du Projet tenu du 09 au 10 février 2022.
--	---

4. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

Aucuns impacts inattendus.

PARTIE II : Produits/livrables du Projet

5. Énumérez chaque produit/livrable tel qu'indiqué dans votre proposition approuvée et décrivez les résultats pour chacun d'eux :

N°	Description de livrable	Mise à jour du livrable
1	07 OSCs locales œuvrant dans la zone des Monts Nimba ont renforcées leurs capacités en communication.	105 membres issues des 07 associations communautaires bénéficiaires du projet ont vu leurs capacités renforcées en termes de communication et plaidoirie à travers la réalisation de différentes sessions de formation portant sur les 3 thématiques suivantes : (1) Découvrir les espèces de faunes des Monts Nimba ; (2) Introduction aux sites de conservation biologique ; (3) La notion des paysages ou unités écosystémiques.
2	Les acteurs locaux intervenant dans la zone des Monts Nimba et la population locale au sens large sont sensibilisés à une gestion durable des ressources naturelles du site.	Une réunion de lancement de projet a été organisée afin d'informer les parties prenantes (autorités locales, services techniques, sociétés minières et forestières, NGO, etc.) sur les objectives du projet et impacts attendues. Au total plus de 240 personnes ont assistés à cette rencontre. D'ailleurs afin de promouvoir le projet, des messages d'information et de sensibilisation ont été créés et diffusés via la radio locale, des panneaux signalétiques et des banderoles.

6. Décrivez tous les outils, produits ou méthodologies qui ont résulté de ce projet ou qui ont contribué aux résultats.

- 3 modules de formations spécifiques ont été établies pour répondre aux besoins et niveaux de connaissances des 07 OSCs ciblées qui ont été préalablement évaluées à travers des questionnaires/formulaire d'enquêtes.
- Des supports de communication tels que des articles de presses, des programmes radio et des banderoles ont été créés afin de d'augmenter la visibilité du projet.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Leçons apprises

7. Décrivez toutes les leçons apprises lors de la conception et de la mise en œuvre du projet, ainsi que celles liées au développement organisationnel et au renforcement des capacités.

Les leçons apprises au cours de ce projet sont comme suit :

- Une évaluation préalable des besoins des OSCs en matière de capacités et/ou compétences via des questionnaires/formulaires est essentielle pour élaborer des modules de formation adaptées et faciliter l'acquisition des nouvelles connaissances.
- Il est important d'évaluer la réussite et/ou l'efficacité des sessions de formations au terme des dites formations afin de mesurer le taux d'augmentation des capacités/connaissances des bénéficiaires.
- Pour s'assurer du bon déroulement d'un projet et garantir son succès, chaque partie prenantes doit être impliquer dans la conception du projet. Des actions de promotion et d'information permettant de toucher une audience à grande échelle doivent également être mener pour favoriser la durabilité des résultats et/ou impacts du projet.

Pérennité/Réplication

8. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

Les sociétés extractives intervenant dans la Réserve de Biosphère des Monts Nimba ont manifesté leurs souhaits d'accompagner les OSCs bénéficiaires dans la mise en place des activités génératrices de revenus durable qu'elles ont identifiées comme solutions alternatives pour diminuer les pressions sur les ressources naturelles du Mont Nimba.

Sauvegardes

9. Si non-répertoriée comme une composante distincte du projet, résumez la mise en œuvre de toute action requise liée aux sauvegardes sociales ou environnementales que votre projet a pu déclencher

Aucune sauvegarde n'a été déclenchées durant ce projet.

Financement supplémentaire

10. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet.

a. Montant total du financement supplémentaire (USD)

Aucun financement supplémentaire.

b. Type de financement

Veuillez fournir une répartition des financements supplémentaires (financement de contrepartie et en nature) par source.

Donateur	Type de financement	Montant
----------	---------------------	---------

Commentaires/Recommandations supplémentaires

11. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF.

Notre organisation, active dans la région du Mont Nimba depuis plusieurs années, sollicite auprès du CEPF un soutien financier afin d'assurer la continuité de ses activités de conservation dans cette zone clés de Biodiversité.

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Contribution aux indicateurs du portefeuille

12. Afin de mesurer les résultats de la stratégie d'investissement du CEPF au niveau du hotspot, le CEPF utilise un ensemble d'indicateurs de portefeuille qui sont présentés dans le profil d'écosystème de chaque hotspot. Veuillez les lister ci-dessous et rendre compte de la (des) contribution(s) du projet.

Indicateur	Contribution numérique réelle	Description de la contribution réelle
Au moins 50 organisations de la société civile, dont 10 groupes de Peuples Autochtones, de femmes et/ou de jeunes, présentent des améliorations dans leurs capacités pour conserver et gérer la biodiversité d'une importance mondiale.	07	Les capacités des 07 associations communautaires ciblées ont été renforcées de manière à améliorer leurs missions de sensibilisation et conservation des ressources naturelles des Monts Nimba
Au moins 20 organisations de la société civile font preuve de capacités renforcées en matière de communication de façon à contribuer à l'accomplissement de leur mission.	07	105 membres issues des 07 associations communautaires bénéficiaires du projet ont vu leurs capacités renforcées en termes de communication et plaidoirie à travers la réalisation de différentes sessions de formation portant sur les 3 thématiques suivantes : (1) Découvrir les espèces de faunes des Monts Nimba ; (2) Introduction aux sites de conservation biologique et ; (3) La notion des paysages ou unités écosystémiques.

Contribution aux indicateurs mondiaux

13. Bénéfices pour les individus

13a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Rapportez le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié d'une formation structurée en raison de votre projet, comme la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture, l'agriculture, les enquêtes biologiques, ou comment mener une patrouille.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*	Le (s) sujet (s) des formations
14	91	Communication et Plaidoyer

* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.

13b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Rapport sur le nombre d'hommes et de femmes qui ont eu une augmentation de leurs revenus ou des avantages en espèces (monétaires) en raison de votre projet d'activités telles que le tourisme, la production artisanale, l'augmentation de la production agricole, l'augmentation de la production de la pêche, la récolte de plantes médicinales ou le paiement pour effectuer des patrouilles.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers *	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers *	Description des avantages
--	---	---------------------------

** Ne comptez pas le personnel de votre organisation dont les revenus proviennent directement de la subvention CEPF. Ne comptez pas plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

14. Aires protégées

Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues.

Rapporter le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créés et / ou agrandis à la suite de votre projet. Les aires protégées peuvent inclure des réserves privées ou communautaires, des parcs municipaux ou provinciaux ou d'autres désignations où la conservation de la biodiversité est un objectif de gestion officiel.

Nom de l'Aire protégée*	Pays	Original # d'hectares **	Nombre d'hectares nouvellement protégés	Année de déclaration légale ou d'extension	Longitude***	Latitude***
-------------------------	------	--------------------------	---	--	--------------	-------------

** Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.*

*** Entrez la taille totale d'origine, à l'exclusion des résultats de votre projet. Si la zone protégée n'existait pas avant votre projet, entrez zéro.*

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre zone protégée, utilisez googlemap, faites un clic droit sur le centre de votre zone protégée, et sélectionnez "Qu'est-ce qu'il y a ici?", et copiez la latitude et la longitude apparaissant dans la fenêtre contextuelle.*

15. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité/ Key Biodiversity Area (KBA) avec une gestion améliorée.

Rapport sur le nombre d'hectares dans les KBA sous gestion améliorée, où des résultats tangibles ont été obtenus pour soutenir la conservation, à la suite de votre projet. Les exemples de gestion améliorée comprennent, sans s'y limiter: l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensité des collets, l'éradication des espèces envahissantes, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques agricoles / halieutiques durables. N'enregistrez pas

toute la zone couverte par le projet - enregistrez uniquement le nombre d'hectares qui ont amélioré la gestion.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une KBA était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées », et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la KBA	Code KBA du profil d'écosystème	Nombre d'hectares améliorés*
---------------	---------------------------------	------------------------------

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

16. Paysages de production

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Indiquez le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité, suite à votre projet.

Un paysage de production est défini comme un site en dehors d'une zone protégée où peuvent se dérouler l'agriculture commerciale, la foresterie ou l'exploitation de produits naturels.

- Pour qu'une zone soit considérée comme ayant "une gestion renforcée de la biodiversité", elle peut bénéficier d'un large éventail d'interventions telles que de meilleures pratiques et lignes directrices mises en œuvre, de programmes d'incitation instaurés, de sites / produits certifiés et de réglementations de récolte durable introduites.
- Les aires protégées ne sont pas incluses dans cet indicateur, parce que leurs hectares sont comptés ailleurs.
- Un paysage de production peut inclure tout ou partie d'une ZCB non protégée.

Nom du paysage de production *	# d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité **	Latitude***	Longitude***	Description de l'intervention
--------------------------------	---	-------------	--------------	-------------------------------

** Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.*

*** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu sur 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la*

deuxième année, un renforcement a porté sur 200 de ces mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant est de 500.

**** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre paysage de production, utilisez googlemap, faites un clic droit sur le centre de votre zone protégée, et sélectionnez "Qu'est-ce qu'il y a ici?", et copiez la latitude et la longitude apparaissant dans la fenêtre contextuelle.*

17. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)						Pays de la communauté	Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires			
	Petits propriétaires fonciers	Économie de subsistance	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines		Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé et éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de gouvernance	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires
Communauté de N'Zoo		x						Guinée						x	x		41	68

* Si vous avez sélectionné "autre" dans la liste ci-dessus, donnez une brève description des principaux sujets abordés par la politique, la loi ou le règlement.

18b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date de promulgation ou de modification (MM / JJ / AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser cette promulgation / modification
----	------	--	----------------	--

19. Pratiques favorables à la biodiversité

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité.

Dressez la liste de toutes les entreprises qui ont adopté des pratiques respectueuses de la biodiversité à la suite de votre projet. Bien que les entreprises prennent diverses formes, aux fins du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est celle qui préserve ou utilise les ressources naturelles de manière durable.

N°.	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité	Pays où la pratique favorable à la biodiversité a été adoptée par l'entreprise.
-----	---------------------	--	---

20. Réseaux et partenariats

Nombre de réseaux et/ou de partenariats créés et/ou renforcés.

Faites un rapport sur tous réseaux ou partenariats entre et parmi les groupes de la société civile et d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés à la suite de votre projet. Les réseaux / partenariats devraient avoir des avantages durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux / partenariats informels sont acceptables. Des exemples de réseaux / partenariats incluent: une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durables, un réseau de journalistes environnementaux, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur les terres privées, ou un groupe de travail axé sur la conservation des reptiles.

Ne listez pas les partenariats que vous avez formés avec d'autres pour mettre en œuvre ce projet, à moins que ces partenariats ne se poursuivent après la fin de votre projet.

N°.	Nom du réseau / partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il établi ce réseau / partenariat? O/N	Pays concerné(s)	Objectif
-----	-----------------------------	-------------------	--	------------------	----------

21. Financement durable

Mécanisme de financement durable fournissant des fonds pour la conservation.

Énumérez tous les mécanismes de financement durable qui fonctionnent, créés ou soutenus par votre projet. Les mécanismes de financement durable génèrent un financement à long terme (généralement cinq ans ou plus). Ceux-ci incluent, mais sans s'y limiter, les fonds fiduciaires pour la conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour les services écosystémiques (PSE) et d'autres systèmes de revenus, de frais ou de taxes qui génèrent un financement à long terme pour la conservation. Pour être inclus, un mécanisme doit fournir des fonds pour la conservation.

21a. Détails sur le mécanisme

N°.	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de création (AAAA)**	Description***	Pays
-----	---------------------------------	------------------------	---------------------------	----------------	------

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

21b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°.	Intervention de projet (marquer avec un x)			Le mécanisme a-t-il fourni des fonds pour la conservation pendant votre projet?
	Création du mécanisme	Appui au mécanisme que existait déjà	Création puis appui à ce nouveau mécanisme	

22. Espèces de la Liste rouge

Espèces de la Liste rouge bénéficiant d'une intervention directe de conservation.

Si le projet comprenait des interventions de conservation directes qui ont bénéficié aux espèces menacées au niveau mondial (CR, EN, VU, EW), conformément à la Liste Rouge de l'UICN, ajoutez l'espèce ci-dessous.

Les exemples d'interventions comprennent : la préparation ou la mise en œuvre d'un plan d'action de conservation, les programmes d'élevage en captivité, la protection de l'habitat des espèces, la surveillance des espèces, les patrouilles pour arrêter le trafic d'espèces sauvages et l'éradication des espèces envahissantes.

Genre	Espèce	Nom commun (Eng)	Statut (VU, EN, CR ou EW)	Intervention	Tendance de la population sur le site (croissant, décroissant, stable ou inconnu)
-------	--------	------------------	---------------------------	--------------	---

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à mener des opérations transparentes et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les leçons apprises et les résultats. Les rapports finaux d'activité et d'impact sont disponibles sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin électronique et d'autres communications.

Fournissez les coordonnées de votre organisation (nom de l'organisation et adresse e-mail générique) afin que les parties intéressées puissent demander plus d'informations sur votre projet.

Nom de l'organisation : Initiative de Base pour la Gestion des Ressources Naturelles (IBGRN)

Adresse e-mail générique : ibgrnguee@gmail.com

Site : www.ibgrnguee.org